

LE

RONDE

Rue St-Léonard, 145

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS francs 5-50 l'an

Le numéro: 10 centimes

25 centimes la lign ANNONCES ILLUSTRES 15 fr. par mois

On traite à forfait

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

RÉCLAMES

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, rue St-Léonard, 145, LIÉGE.

Rédacteur en chef : NIHIL

A propos des Bœrs.

La malheureuse situation des Bærs n'a pas été sans donner beaucoup à ré-fléchir à ceux qui veulent aller fonder des colonies sur le continent africain.

Quelques hommes courageux vont s'établir la-bas, loin de la patrie, travaillent avec ardeur, sans relache remuent tant et si bien le sol fertile de ces contrées

qu'ils en font un pays des plus riches.

Ils appellent leurs frères du pays à leur asile. Ceux-ci accourent en masse et tous, d'un commun accord fondent une république admirable composée de citoyens intelligents, laborieux. Ils sont heureux et vivent en paix.

Ouais! Mais ils ne comptent pas sans le loup britannique qui guette là-bas et regarde d'un œil de convoitise les richesses accumulées.

- Eh! eh! se dit l'Anglais, ce hétait oune biau péi, ces imbéciles, ils avé tant travelé, ce hétait pour sûr pas pour eux, sans dioute. Ils séré ma foi trop heureux de pourvoir ainsi semer et puis de récolter

Goddam! c'été trop natiurel pour qué cé soit ainsi et la libre Angleterre ne piouvait voir cela d'un bon œil!

Il y avé là trop de jolis petits moutons à tondre pour né point mettre la main

Vive lé Hangleterre et lé pétits pois! La-dessus la perfide Albion saute sur les malheureux Bærs les croque et puis les mange sans autre forme de procès.

L'armée des Bœrs se reconstitue, ils ne peuvent laisser passer comme cela cet abus de la force.

Ils font un appel aux puissances. Merci! Les puissances ont bien d'autres chats à fouetter!

N'ont-elles pas à ménager leurs al-

Et puis va-t-on courir, comme cela tout de suite, au secours d'un pauvre peuple opprimé!

Plus souvent. La cause du juste, la défense du faible ne sont point encore les seules choses qu'on ait à envisager en ce monde!

Il y a encore des puissances!

O! l'Angleterre.

Je me rappelle l'engouement que l'on a eu ici pour ce pays composé de rapaces, de parasites, de sangsues. Voyez-les. Ils mettent tout ce qu'ils ont de science, de bravoure pour voler, et s'approprier le bien d'autrui.

Car, prendre un pays, si vaillamment conquis que l'était le Transvaal, c'est

Et c'est voler sans courage, car l'impunité est presque certaine. Nous voila-t-il pas retourné aux temps

du moyen-âge. Sculement les quarante-voleurs n'opèrent plus sur les grands chemins d'Europe, ils opèrent là où il y a le moins de danger d'intervention.

En Irlande, dans Afghanistan, au Trans-

Petits Belges! Réfléchissons!

Si plusieurs d'entre nous voyaient la possibilité d'aller s'établir là-bas. !

Qu'ils songent au Bœrs.

Je sais bien qu'on commence à se sentir serrés par ici et que la pauvre petite Belgique a donné tout ce qu'elle avait.

Mais enfin ne vaudrait-il pas mieux encore se serrer un peu les coudes, respirer plus difficilement que d'aller travailler pour ce peuple de coquins,

Ah ! si ceux qui ont des idées aventureuses voulaient au lieu de risquer un établissement difficile et dangereux, offrir leurs bras aux Bærs, que sait-on, peutêtre les Anglais y regarderaient à deux fois en présence du nombre!

Il est si facile de les mater! L'intérêt chez eux est tont. S'ils voyaient qu'il leur en coûterait trop de se risquer, vous les verriez, bientôt, rentrer dans leurs coquilles.

Eh! Si nous partions pour le Transvaal?

ASPIC.

Dédié aux petites filles de nos aimables lectrices.

L'ange du Printemps

déclamation.

Dis-moi, mère chérie, A la verte pranie, Qui donc donne la fleur? C'est une blonde fée A la robe azurée, Au sourire enchanteur.

Lorsque vient la vesprée, Son aile diaprée, Sème, en se déployant, Cette perle superbe Qui, sur chaque brin d'herbe, Brille comme un diamant.

Sous sa main bienfaisante. L'ame triste et souffrante Renaît à la gaîté... - Qu'elle doit être belle! Oh! Sans doute c'est elle Qu'on nomme la Bonté?

— C'est elle qui ramène La brebis à la plaine Et qui chasse l'autan, Cette fée si bonne, Tu la connais mignonne: C'est l'ange du printemps.

Floche.

Une Interruption!

M. Nothomb. - Il n'est pas exact qu' le clergé se recrute dans les classes le plus infimes de la société.

M. Tournay. - Cela est absolumen vrai pour la province de Namur.

M. Noтномв. Je le nie pour le clerg des Flandres et de la Campine. Le cler se recrute dans les familles les plus re pectables de nos campagnes.

M. Coomans. — Même parmi les m lionnaires.

Ah! Ah! Et cela se trouve dans le compte renal de la séance du 8 Mars 1881.

Ca lui a échappé pour sûr! Et je tiens à vous faire observer, que dans la discussion du budget des cultes,

les calotins n'ont perdu aucune occasion de prouver leur dédain de l'argent. Bien mieux, ils ont eu le toupet de

prétendre que leurs appointements devaient être considéré comme une indemnité, une dette nationale d'après la constitution de 1791.

Eh! mon Dieu nous sommes au dessus de quelques pièces de cent sous, seulement nous ne vous demandons rien qui ne nous soit dû. C'est une dette, mes chers! dette sacrée, reconnue par nos spoliateurs, en un moment de remords.

C'est à crever de rire!

Comme si ces hiens qu'on est enfin parvenu à leur reprendre, ils ne les avaient pas volés durant des siècles.

Et les voler de la façon la plus vile, se servir du confessionnal, des terreurs de l'enfer.....

Allons bon! est-ce que je vais recommencer cette scie; comme si les lecteurs du Frondeur ne la savait pas aussi bien que moi.

Tenons-nous en, s'il nous plait, à l'interruption idiote de ce spirituel M. Coo-

D'après lui, les gens les plus respectables sont les millionnaires. S'ils sont respectables parce qu'ils sont millionnaires, c'est apparemment parce qu'ils ont beaucoup de picaillons.

Donc, M. Coomans est bien un catholique, c'est-à-dire un idolatre. Seulement pour lui, l'idole est plus substantielle.

Ce n'est pas le paradis après la mort qu'elle offre, c'est le paradis sur la terre. Ce n'est pas le bon Dieu de Pierreuse

ni N. D. de Montaigu! Cette idole est le veau d'or!

ASPIC.

Téléphone du Frondeur

(COMPAGN1E BEDE) Aspic à Génia.

Savez-vous, chère collaboratrice, quel est le sentiment qui pousse M. Ziane à maintenir les deux perches qui gâtent l'admirable perpective de la rue Grétry?

Génia à Aspic.

Dites !

Aspic à Génia.

C'est la coquetterie.

Génia à Aspic.

Comprends pas.

Aspic à Génia.

Voici:

Vous savez que les deux perches sont plantées en face de la maison habitée par l'intelligent (1) échevin des travaux....

Génia à Aspic.

Eh bien ?

Aspic à Génia.

Eh bien, quand M. Ziane prend l'air à son balcon, du haut des deux poteaux, quarante Bell le contemplent.

Pour N. Polain empêché : Le Directeur in partibus

CLAPETTE.

(1)!!!! N. d. l. R.

CORRESPONDANCE

Liége, le 8 Février 1881.

Monsieur le Rédacteur

J'ai à recommander à vos coups de Fron-

de, le curé de la paroisse de Sainte ***
(Paroisse qui comme vous savez s'est toujours distinguée par le cachet de ses curés,)
voir Pirard et C'e; le curé actuel n'avait pas
encore trouvé moyen de suivre le chemin
de la gloire tracé par ses prédécesseurs; mais
Dimanche il nous a'prouvé qu'on ne perdrait
rien pour attendre, et qu'il savait d'un
bond rattraper le temps perdu.

En effet, Dimanche matin, ledigne prètre est monté en chaire et après avoir démontré l'urgence d'une messe à onze heures, il a menacé les paroissiens d'en être privé s'ils ne venaient au secours de la fabrique qui n'est pas riche. Une souscription, a t-il dit, sera ouverte et l'on ne pourra souscrire pour moins de 5 frs; et quelest, a-t-il ajouté, celui d'entre vous qui pour 5 francs voudrait jeuner jusqu'à 11 heures.

Tel est, Monsieur le Rédacteur, le sujet

Tel est, Monsieur le Rédacteur, le sujet édifiant qu'à traité notre pauvre curé; est-il assez digne n'est-ce-pas ? le sujet.... ou le curé, c'est tout-un.

Monsieur le Rédacteur, le format du Frondeur étant fort exigu je n'espère pas un instant que vous insèrerez ma lettre; car c'est plutôt une tartine, je vous envoie ceci comme simple rapport, sans commentaires; avec votre grande habitude de voir toute chose sous son véritable jour vous jug erez vite du cas à faire de ce renseignement, que je vous certifie vrai.

Recevez Monsieur, etc.

R. PORTER.

Monsieur le Rédacteur en chef.

Depuis la tondation de votre estimable Journal, vos lecteurs ont pu apprécier votre indépendance en fait de travaux publics.

Permettez-moi d'avoir recours à la grande publicité de votre Journal pour l'insertion

de ces quelques lignes:

Le service des travaux publics de notre
bonne ville de Liége, n'a jamais su donner
satisfaction aux réclamations justes et fondées
des habitants.

Je dois surtout mettre l'état piteux, dans lequel on abandonne le quartier du Laveu, en comparaison avec l'aspect brilant que prend le nouveau quartier de l'Île de Commerce, où tant d'intérêts représentés au

Conseil sont en jeu.

Depuis 1868, les rues et rectifications du quartier du Laveu sont décrétées et des arrêtés royaux sont pris; nous voici en 1881.il n'y a que le Bas-Laveu qui ait changé d'aspect grâce aux nombreuses constructions de maisons ouvrières.

La deuxième partie, dit le Haut-Laveu n'a été modifiée en rien si ce n'est la rue Lanbinon dite rue Thonet, et encore hélas, sur une petite partie, à cause d'un des princi-

paux propriétaires du quartier.

Depuis deux ans, un mur a été construit à travers la rue, d'après l'alignement de la Ville, et ne laissant qu'un mince boyau de 50 centimètres pour la circulation; de plus ce sentier est semé de fondrières et rigoles de telle sorte qu'il est impossible aujour-d'hui de vouloir faire l'ascension ou la descente de cette ruelle.

Et cependant cette rue est, d'un côté, bordée de maisons très jolies et habitées par d'honorables employés contribua-

Comment l'administration n'a-t-elle pas encore rémédié à cet état de choses.

En attendant les propriétaires paient déjà les nombreux droits sur les constructions comme si la rue était ouverte.

J'espère, Monsieur le Rédacteur en chef, que vous voudrez bien donner l'hospitalité à ces quelques lignes qui ne sont que le faible écho de légitimes réclamations.

En attendant agréez, etc.

Votre dévoué. E. Lecteur malcontent.

A coups de fronde

On pouvait hier lire dans le « Premier Bressoux » du Perron :

" Avec le caractère et la tournure d'esprit que je lui connais, le *petit fait* suivant a dû réjouir d'aise l'aimable et le tout doux feld maréchal de Molke...."

La tournure d'esprit, de qui ou de quoi?

Du maréchal ou du petit fait?

Nous nous permettrons de lui demander, à l'auteur de l'article, la nationalité de cette tournure là ; elle ne nous paraît point française.

Après ça, c'est peut-être un lapsus calami ? Nous l'espérons... Liégeois.

Trouvée également dans les colonnes du Perron. « numéro de Dimanche dernier) cette annonce mystérieuse :

"Un jardinier célibataire, ayanl facilité pour répondre à toute demande, désire se placer, s'adresser rue St-Séverin, 33."

Un jardinier doué d'une semblable facilité ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, aussi profitons-nous de l'occasion pour adresser à ce jardinier extraordinaire — qui nous semble avoir des dispositions spéciales pour la culture de la carotte — une simple question à laquelle sans nul doute, il répondra avec sa facilité habituelle.

Voici:
Quand M. Ziane fera-t-il enlever les
deux perches qui gâtent l'admirable
perspective de la rue Grétry.?

CLAPETTE.

Galerie parlementaire.

M. Julien Warnant Député de Liége

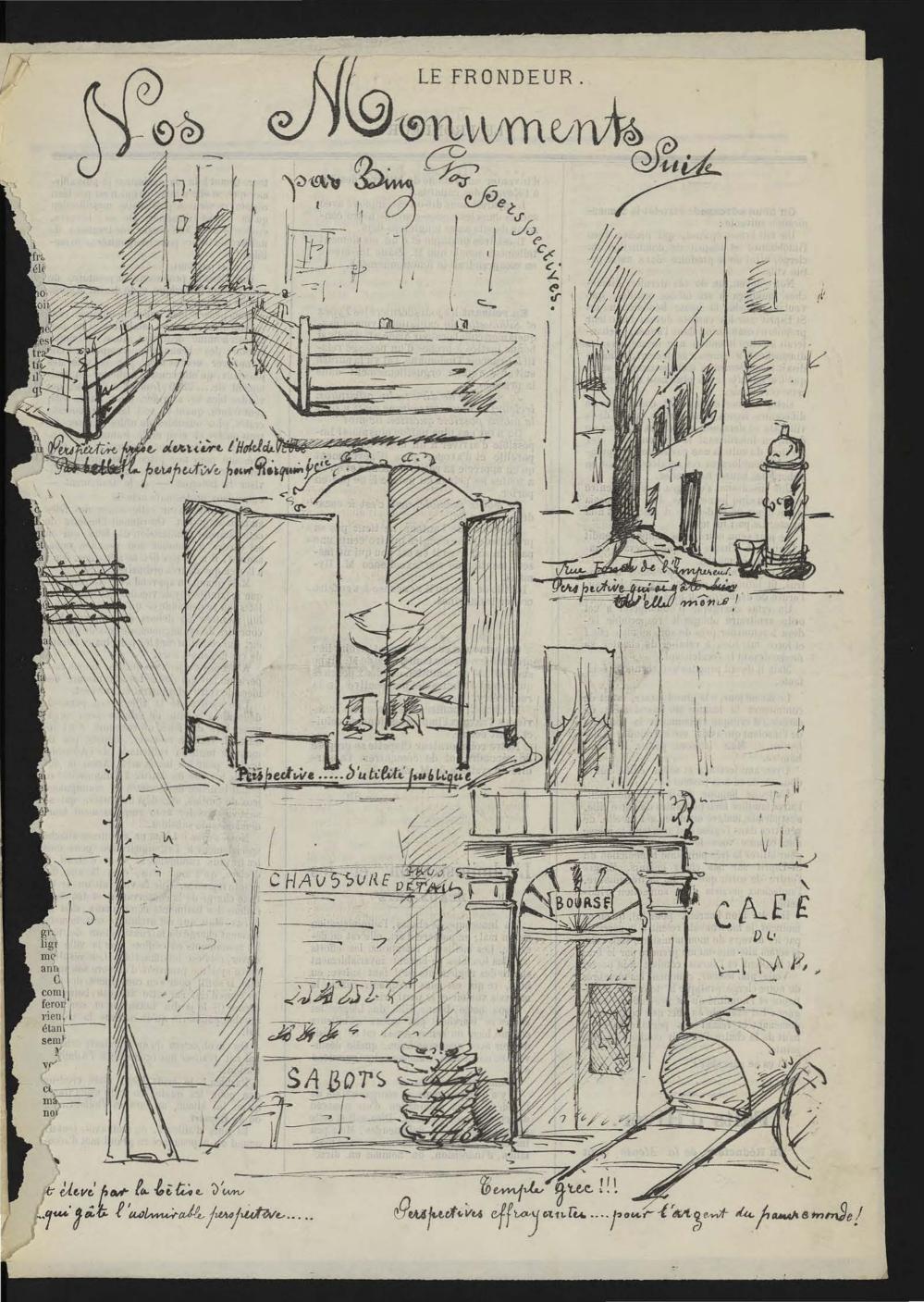
Ses discours, ses grands bras vont pour[fendre... l'espace.

Pour le doctrinarisme il est peu dangereux,
Il nage entre deux eaux, jamais à la surface,
C'est l'homme qu'il eu fallu pour blanchir
[Lhonneux.

TAPEDRU.

Budget des Eultes





On nous adressede Stavelot la communication suivante:

Un fait inoui, épatant, qui prouve bien l'intolérance et l'esprit de domination du clergé, vient de se produire dans notre pe-

Notre doyen, un de ces derniers dimanches, annonça à ses fidèles ouailles, que voulant appeler la haute bénédiction du St Esprit sur les entants devant faire leur première communion dans l'année, il chanterait à cette intention une messe tous les dimanches à 9 heures; seulement, il interdisait formellement à toute personne, autre que les enfants cités plus haut d'assister à cette cérémonie.

Cette défense étrange fut commentée de différentes façons dans certain cercle de la ville. On se demanda si le doyen agissait de droit, en interdissant la fréquentation des services du culte à une partie de la population, même lorsque ces services se font en dehors des heures habituelles.

Une discussion s'eugagea à ce sujet entre quatre ou cinq jeunes gens, l'un d'eux paaia qu'en dépit de la défense il assisterait à la messe. Le pari fut tenu.

Le jour venu notre jeune homme se rendit à l'église, à l'heure à laquelle devait commencer la cérémonie,

Le doyen, averti de la présence de l'in-trus, fit intimer à celui-ci, par le bedeau, l'ordre de déguerpir au plus vite.

Un retus énergique d'obtempérer a cet ordre arpitraire obligea le respectable bedeau à retourner près de son auguste che f et force fut bien à celui-ci de chanter sa messe devant le récalcitrant.

Mais il devait prendre une revanche éclatante.

Le même jour, à la grand messe, avant de commencer la lecture du mandement de carême, il critiqua violemment la conduite de l'insolent qui avait osé enfreindre sa défense..... Mais laissons parler le saint

Oyez, ami lecteur, et soyez édifié sur la douceur de ce bon pasteur!

Un jeune homme dit-il d'une des meilleures familles bien pensantes de notre ville, s'est permis, malgré ma détense formelle. de pénétrer dans l'église et d'assister à la messe dite comme vous le savez, chers frères, pour attirer la très puissante bénédiction du St-Esprit sur nos chers enfants. Malgré l'ordre de sortir que je lui fit transmettre, l'audacieux persista dans son action criminelle.

Il a été bien heureux pour lui, qu'en ce moment, je me trouvais retenu à la sacristie par les devoirs de mon ministère, sans cela, je serais allé moi-même prendre par le bras cet insolent et l'aurais conduit à la porte.

Voilà, ami lecteur, comment les membres de notre clergé pratique la tolérance la patience et l'humilité qu'ils prétendent enseigner : bel exemple en effet que ce prêtre se démenant et fesant des personnalités du haut de la chaire d'où doit couler la parole

Et ça se paie cher!

Faits d'Hiver.

Un Rédacteur de la Meuse vient

d'inventer un système de biberon destiné à l'élevage des canards.

L'appareil nous dit-on est employé avec succès dans les basses-cours de notre consœur depuis assez longtemps déjà.

Il est très pratique et d'un maniement tellement simple que M. Ziane lui-même en comprendrait le fonctionnement.

En relisant les jours derniers les Types et Silhouettes du cantatier Hymans desquels mon collaborateur Aspic afait jadis si bonne justice à propos d'un passage relatif à François Tindemans, j'ai vu la phrase suivante s'étaler orgueilleusement dans

la préface: Je me hâte de dire en lui offrant(au lecteur) ce nouveau volume qu'il y sera

le moins possible question de moi On n'est pas plus naïfou plus niais! Impossible d'arriver à un degré d'ingénuité pareille et d'avouer plus bénévolement qu'on apprécie sa petite personne et qu'on à toutes les peines du monde à ne pas en

Le moins possible, mais c'est à enca-drer, sur ma foi!

Ajoutons que l'auteur ne tient pas sa promesse et que dans les quatre cents une page de son livre il en est peu qui ne fassent mention de son excellence M. Hy-

Inutile de dire qu'il s'encense à s'enfaire crever les narines.

On annonce comme devant avoir lieu prochainement une conférence de M. Ziane sur l'utilité du maintien des deux perch es qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

M.Lhoest soufflera à l'honorable échevindes Travaux l'improvisation que celui-

ci a fait écrire. Notre collaborateur Clapette se propose de répondre et de démontrer l'absurdité du système de M. Ziane.

SIC.

L'Administration les BEAUX-ARTS

En beaucoup de choses, l'administration est un mal; en matière d'art, elle est un désastre. Les meilleurs intentions, les efforts les plus louables se buttent invariablement contre des règlements qu'il faut suivre; ou bien, ce qui est plus fréquent, contre le mauvais vouloir et le parti pris. Dans notre bonne ville de Liége, les

choses ne marchent pas mieux qu'ailleurs comme bien on pense. Aussi est ce plaisir de voir avec quel sans-façon, quelle désin-volture nos édiles tranchent les questions

Citons quelques faits:

Il y a quelques mois, la réorganisation de l'académie et la nomination d'un nouveau directeur furent décidées. Dieu sait si cette réorganisation s'est fait attendre! Mais peu importe. Après plus de six mois d'hésitation, d'indécision, on nomme un direc-

teur. Quant à la réorganisation je puis affirmer que, si elle a lieu, (ce qui n'est pas bien certain) ce sera la plus belle mystification qu'on puisse imaginer. On se bornera, croyez-le bien, à dépenser une trentaine de milliers de francs pour réorganiser... le mobilier!

Ce n'est pas tout.

Une place de professeur de peinture, de composition historique et de dessin d'après

nature est vacante.

Vous pensez bien que pour donner convenablement un cours semblable il ne faut pas un homme ordinaire. Aussi l'administration des beaux-arts s'empresse-t-elle d'annoncer urbi et orbi, par la voie des journaux, qu'elle consent à allouer un traitement de.... 2500 francs! à l'artiste, qui voudra bien se sacrifier. Deux milles cinq cent francs, quant on voit tant de bureaucrates, plus nuisibles qu'utiles, passer les trois quatre et cinq mille francs d'appointement. Evidemment, personne ne s'est présenté pour une place aussi grassement rétribuée et on est obligé maintenant de diviser la besogne - et le traitement entre deux professeurs actuels.

Nous devons avoir cette année des fêtes au mois de juillet. On connaît l'histoire de cette fameuse Commission des fêtes qui en est encore à pousser son premier vagis-sement; il n'y a pas lieu ne s'étonner, il n'y a là rien que de très ordinaire.

Mais quand on apprend avec stupéfaction que la famille royale viendra assister à ces têtes, on se demande ce qu'on pourrait bien lui montrer en dehors des innombrables concours de cramignous, de jeux de quilles, etc. qui constitueront les principaux attraits de ces fameuses fêtes.

A propos de jeux de quilles, on me rapporte un fait qui donne bien la mesure des idées de votre administration sur l'art.

Une société de la ville aurait, parait-il, demandé à la ville un subside pour organiser, lors des fêtes, un concours d'art industriel. Voilà le moment, n'est-ce pas de montrer toute la sollicitude de l'Administration pour les beaux-arts? Aussi la demande a-t-elle été écartée à l'unanimité! au grand bénéfice des sociétés de cramignons, jeux de quilles, etc. déjà nommées, qui se sont vu accorder avec empressement leurs demandes de subsides.

Nous avons à Liège un architecte attaché spécialement à l'administration pour tous les travaux communaux. Tout d'abord je déclare, qu'à mon sens, c'est là une fla-grante injustice. Que la ville ait un architecte chargé de la conservation et des réparations des bâtiments communaux, rien de mieux. Mais que cet architecte soit invariablement chargé de la construction de tous les monuments ou édifices que la ville fait élever, cela est inadmissible. Les résultats de ce système prouvent d'ailleurs son insanité. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur cette affreuse boîte qui décore (!) le jardin botanique et sur cette ignoble patisserie qu'on nomme la trinck-

On m'objectera qu'un architecte communal fait réaliser une économie à l'Adminis-

Parbleu! je crois bien, mais croit-on que pour les quatre on cinq mille francs qu'on lui alloue, on aura un Viollet-Leduc ou un Bevaert.

Et puis d'ailleurs, on croit avoir tout dit quand on a prononcé ce grand mot d'«économie. » N'a-t-on pas bien su trouver de l'argent quand il a fallu solder les réparations de la passerelle ? N'en trouvera-t-on pas bien pour payer la fameuse maison de Jonruelle ? N'en a-t-on pas trouvé pour élever une sorte de palais à des éclusiers et ne trouvera-t-on pas quatre vingt mille francs pour cette affreuse bicoque qu'on élève en pleine Ile de Commerce ?

L'incompétence et le mauvais vouloir de notre Administration, en fait d'art est nooire et éclate à chaque instant. Ne s'estpas trouvé en 4878, alors qu'il était
nestion de décerner, — à l'instar de ce qui
test fait à Bruxelles pour le Boulevard central, — des primes aux plus belles constructions élevées sur l'Île de Commerce, ne s'estil pas trouvé, dis-je, un conseiller communal
qui a osé dire que la plupart des maisons
du Boulevard central de Bruxelles avaient
caractère.. aussi mal fait que celui de M.Ziane
qu'on y rencontrait « énormément de pierres
mais disposées, avec peu de goût architectural! »

Et des musées ?

Il est incroyable que dans une ville comme Liége, il n'y ait pas un seul musée. Je ne parle pas du musée de peinture, on sait ce qu'il vaut et surtout ce que vaut le local. Il a été question d'établir un musée d'armes, qu'il ne serait pas bien difficile de former et qui scrait d'un intérêt local, mais déjà à chose est tombée à l'eau et il n'est pas probable qu'on en reparle de sitôt.

Et pendant que nos édiles se comlaisent dans une douce sonmolence, au étriment de l'intérêt public, les cathoques, eux, ne restent pas inactifs.

On ne se doute pas à quel travail formiable ils se livrent en sourdine.

Nos adversaires profitent de nos fautes et font, eux, ce que nous ne savons point faire; un beau jour on sera fort étonné de leur puissance et de notre faiblesse.

Déjà l'an dernier, une académie cléricale s'est fondée. Oh! je sais que ces Mesieurs de l'Administration la considère avec plus profond dédain, mais qu'on y prenne arde.

Elle paraît peu de chose maintenant, son attitude est humble, mais un jour viendra, et ce jour n'est pas loin, ou ses élèves se répandront dans le public et feront aux élèves de l'académie officielle une concurrence dé astreuse. On sera bien forcé de reconnaître, mais trop tard, qu'il y ayait nelque chose à faire, alors qu'on n'a rien it.

Que parlais-je tantôt de musées? Nous en avons pas, mais nous en aurons un te année. Une société d'art et d'histoire ent de se former à Liége, société cléride, cela va sans dire; et, dans le programme de ce cercle figure, en première ligne, la formation du musée d'objets du moyen-âge, ce musée sera ouvert cette année même!

Ces symptômes alarmants seront-ils compris par notre Administration? Lui feront-ils ouvrir les yeux? Je n'en sais rien, mais franchement je ne le crois pas, étant donnés l'apathie et le parti-pris qui semblent régner à l'Hôtel-de-Ville.

Mais sachez-le, Messieurs, le jour où par votre faute l'ennemi nous aura supplanté et occupera la place qui devait être la nôtre, ce jour là nous aurons le droit de vous demander compte de vos actes. C'est ce que nous ferons!

AMEN.

Le budget des cultes.

Eh bien! osera-t-on encore blaguer

Mouton à présent?

Du moins s'il ne parle pas, lui, il réflèchit. (Juste le contraire de M. Ziane.)
Au lieu de s'incliner, comme MM. Warnant, Dupont, de Rossius et Jamar devant l'omnipotence de M. Frère-Orban, il a courageusement voté — en compagnie de MM. Neujean et Hanssens — les amendements Jottrand et Goblet. Et, franchement, un vote aussi carré, ne vaut-il pas cent fois les deux ou trois harangues de quincailler prononcées — à grand renfort de signaux télégraphiques par M. Julien Warnant? Si,n'est-ce pas?

Au Frondeur, nous ne nous roulons pas précisément aux pieds des députés liégeois, mais cette fois, nous sommes heureux de reconnaître que trois d'entre eux ont mis leurs actes d'accord avec

leurs principes.

Evidemment ils n'ont fait que leur devoir, mais, par le temps de compromis et de làcheté qui court, le mérite n'est pas mince et nous croyons que le corps électoral doit saisir la première occasion qui se présentera pour témoigner toute sa satisfaction à MM. Neujean, Hanssens et Monton

Puisque je parle du corps électoral, je me permettrai de demander aux représentants liégeois qui n'ont pas voté les amendements dont il s'agit, s'ils ne croient pas de leur dignité de réunir l'Association libérale afin de donner publiquement des explications sur leur conduite.

Les députés de Liège, ont èmis des votes différents, alors qu'ils sont élus par le même corps électoral; ergo, il en est qui sont en désaccord avec la majorité de leurs électeurs et la décision prise au sujet du budget des cultes par tous les cercles libéraux de la ville prouve assez que l'inaction du Comité de l'Association libérale n'est pas favorablement interprètée.

Qu'en pense M. Warnant?

Mais direz-vous, si l'association donne tort à M. Warnant et C^{le} (chose probable) ces braves députés donneront leur démission.

Eh bien, après? on en nommerait d'autres; où serait le mal?

Notez le bien, nous pouvons remplacer ces députés par n'importe qui ou n'importe quoi, nous ne perdrons pas au change; quand bien même on les remplacerait par les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

NIHIL.

Théâtre du Gymnase.

La représentation donnée mercredi au bénéfice de Mne Murat a pleinement réussi. Il y avait foule et le programme était

parfaitement composé.

On donnait une première: la Princesse de

La Princesse de Bagdad! la jeune demoiselle qu'in nous avait annoncé à la porte avait excité autour d'elle tant de murmures désaprobateurs! qu'allait-il en advenir lors de son apparition sur notre scène!?

Eh! eh! plus d'une fois, n'a-t-on pas vu des pièces sifflées là-bas, dans le foyer de lumière et d'intelligence qui, passant pas ici recevait un accueil sympathique puis, retournant à Paris, recevait, par après, l'admiration qu'elles méritaient réellement.

Témoin Robert-le-Diable qui obtint son premier succès sur la scène de notre théâtre royal après avoir échoué à Paris.

Donc, il y avait bien certaines appréhensions mais on ne désespérait pas voir la salle prendre une tournure inattendue.

Disons d'abord qu'il ya dans les nouvelles œuvre de Dumas de fort belles choses.

On dirait d'un collier de perles dont le fil serait cassé.

Ça manque de liaison, ét les situations ne sont pas suffisamment amenées.

Certaines scènes paraissent audacieuses.

Pourquoi?

Pourquoi la scène violente du second acte, alors que Lionnette, furieuse de ce que son mari a pu douter un seul instant de ses serments, à elle, déchire ses voiles et se jette à moitié nue, dans les bras de Nourvady pour punir le comte de Hun de ses soupçons injustes, paraîtelle d'une audace inconnue jusqu'ici?

elle d'une audace inconnue jusqu'ici?

1º Parce que la scène est invraisemblable.

En effet on ne peut contester à son mari le droit de trouver de mauvais goût, — tout au moins, — que sa femme aille s'enfermer dans le petit appartement d'un hôtel que lui a offert un amant, reste en tête à têteavec lui et cela après une scène orageuse où il était justement question de cela.

Vous ou moi, ami lecteur, verrions-nous avec certaine répugnance ce procédé indélicat de notre tendre moitié et dans le moment, serions-nous pour le moins dans

nos petits souliers.

2º Pour admettre que Lionnette puisse avoir cet élan de passion, cette brutalité, lorsqu'elle se jette au cou de Nourvady, il aurait fallu nous faire connaître ce caractère fantasque, unique. Il aurait fallu nous amener peu à peu à cette scène et ne pas la jeter ainsi sur la scène,

avec un choc qui fait mal.

Je sais bien que Lionnette est fille de roi et de courtisane, mais encore fallaitil indiqurer l'hérédité, y revenir et laisser possible, sinon probable, la scène que

La *Princesse de Bagdad* ne présente pas plus de hardiesses que n'en comportent d'autres du même auteur ou d'auteurs différents.

Je dirai que la pièce est même au-dessous de la réalité.

Nous avons lu la semaine avant l'apparition de la pièce à Paris, un fait divers plus brutal que celui-là.

L'interprétation a été magnifique.

Murat s'est surpassée. Il y a des endroits oà elle a atteint au plus haut sommet de l'art tragique.

sommet de l'art tragique. M. Manin a été admirable. L'ensemble très satisfaisant.

M^{lle} Murat, la bénéficiaire, aura eu là une belle fète. Nous la félicitons.

KARPETH.

